

"Il y a aujourd'hui une urgence écologique en Méditerranée"

La commission interméditerranéenne de la conférence des régions périphériques maritimes - quarante régions et neuf états membres - s'est réunie à Marseille les 20 et 21 juin dernier. L'organisation a pour objectif de promouvoir le dialogue euro-méditerranéen et la coopération territoriale.

Marie-Antoine Maupertuis, président de l'agence de tourisme de la Corse (ATC) et conseillère exécutive en charge des relations européennes, avait fait le déplacement pour participer aux travaux de l'instance. Gilles Simeoni, lui, avait donné délégation pour le représenter en tant que président de la commission des îles de la conférence des régions périphériques maritime.

Pour la représentante insulaire, la réunion était une belle occasion pour rappeler l'intérêt d'une coopération interméditerranéenne. "Il convient de faire face aux nouveaux défis et d'avancer ensemble", résume-t-elle. Cette approche produira les bénéfices escomptés à condition, selon elle, d'être en connexion avec les populations. Ce qui induit une stratégie à géométrie variable.

"La coopération ne peut se faire uniquement entre Etats. Ce sont surtout, en premier lieu, les acteurs de terrain et les collectivités qui, en Méditerranée comme ailleurs, portent des projets qui font sens pour les citoyens", explique-t-elle.

Dans le même temps, il est des priorités élémentaires sur le front du partenariat entre les régions. "Il y a aussi, chacun le sait très bien,



La commission interméditerranéenne de la conférence des régions périphériques maritimes s'est récemment réunie à Marseille.

/ DOCUMENT CORSE-MATIN

une urgence écologique en Méditerranée. Dès à présent, il est indispensable de mettre en œuvre des actions coordonnées, au sujet des déchets plastiques mais aussi de la promotion de l'économie bleue."

La limite des 150 kilomètres

À Marseille, Marie-Antoinette Maupertuis avait également "Interreg", le programme européen destiné à favoriser les initiatives transfrontalières, en ligne de mire. Sans doute parce qu'il y a plusieurs pro-

blématiques à anticiper. Après 2020, c'est-à-dire pour la prochaine version d'Interreg, détaille en effet Marie-Antoinette Maupertuis, "des éléments de blocage semblent se dessiner du point de vue du conseil de la commission."

"Je pense en particulier au critère des 150 km, c'est-à-dire la limite maximale de la zone de coopération qui constitue aujourd'hui un frein pour les régions européennes au moment de lancer des projets communs dans les domaines de l'économie bleue, de la protection de la biodiversité et des échanges universi-

taires en particulier", poursuit-elle.

La conseillère exécutive plaide également pour un dialogue Nord-Sud accru, tout en soulignant la nécessité de "relancer un processus de coopération avec la Rive-Sud, à l'échelle des collectivités régionales locales". Ce qui la conduit à explorer que "les régions méditerranéennes n'aient pas été associées au sommet des deux rives qui s'est déroulé le 24 et 25 juin".

Tout au long de la commission interméditerranéenne, les discussions portent également sur les ports intelligents, des transports

maritimes durables, l'adaptation du littoral face aux phénomènes d'érosion, la pêche et l'aquaculture durable ou encore les énergies marines renouvelables.

Les membres de la commission interméditerranéenne envisagent des synergies, élaborent des programmes, échangent des expériences... tous ensemble. "La mer Méditerranée n'est pas une frontière mais un pont reliant les peuples de tous les côtés de la mer", assurent les participants.

VÉRONIQUE EMMANUELLI
vemmanuelli@corsematin.com